



Musique et Droit : regards croisés

[English version below]

Appel à communications

Colloque international – Université de Lorraine, Metz, 9 et 10 avril 2026

Argumentaire

L'objectif de ce colloque scientifique est de constituer une initiative (une des premières en France) de réunir des spécialistes du Droit et des experts en Musicologie et Musique afin d'explorer les interactions multiples entre ces deux disciplines. Inscrit dans une perspective résolument interdisciplinaire, cet événement mettra en lumière les enjeux juridiques qui ont façonné la création musicale, sa diffusion et sa protection du XIXe au XXe siècle.

Ce colloque ambitionne d'aborder des thématiques essentielles à la compréhension des rapports entre la Musique et le Droit, en s'intéressant notamment aux droits des compositeurs et des interprètes, aux réglementations encadrant les éditions musicales et à l'impact croissant du numérique dans le domaine musical. L'accent sera mis sur la protection juridique des œuvres musicales, la contractualisation des engagements des artistes, ainsi que les clauses spécifiques des contrats d'édition, garantissant la reconnaissance et la rémunération des créateurs.

Enfin, une attention particulière sera portée aux défis posés par le numérique, qu'il s'agisse des droits liés aux œuvres enregistrées, des nouvelles formes de reproduction et de diffusion des partitions, ou encore des évolutions législatives relatives aux captations audios et vidéo.

On assiste actuellement à une révolution des technologies numériques et du Web avec des incidences sur les œuvres et l'industrie musicale. La période actuelle est sans doute une période de transition qui fait apparaître de nouveaux acteurs en matière de création et de diffusion de la musique et qui heurte les règles traditionnelles figurant dans le Code de la propriété intellectuelle (services en ligne, musique en streaming, plateformes de téléchargement, e-commerce...). Le droit d'auteur, réglementé en France notamment avec la loi n° 57-298 du 11 mars 1957 relative à la propriété littéraire et artistique, **doit faire face à de nouveaux défis**. La protection des œuvres musicales doit s'adapter.

Il s'agit de concilier les intérêts des personnes qui « font vivre » la scène musicale (compositeurs, interprètes, producteurs, diffuseurs, médias, public), à partir d'une réflexion sur l'existence et la protection du « fait » musical par des règles de « droit » en constante évolution. Les conséquences du progrès technologique sur l'art, sur les droits d'auteur ou encore sur les droits voisins alimentent de nombreux débats juridiques. Face à de telles évolutions, globales et irréversibles, les musiciens des 19^e et 20^e siècles éprouveraient sans doute un effroi mêlé de surprise : une modernité qui donne à la musique des atouts inédits et indéniables, mais qui véhicule avec elle des dangers quant à la création des œuvres et à la protection des compositeurs et des artistes. Les parcours et les combats des acteurs du monde musical aux XIXe et XXe siècles offriront des exemples éclairants, nourrissant notre réflexion sur les défis contemporains de la propriété intellectuelle et artistique.

En croisant les regards de juristes et de musicologues, ce colloque a pour ambition de contribuer à une meilleure compréhension des cadres normatifs et institutionnels qui structurent la musique et son évolution à travers les XIXe et XXe siècles.

Ce colloque se propose ainsi d'étudier ces enjeux à travers les axes suivants :

Aspects artistiques

- La notion juridique d'artiste-auteur, compositeur
- La protection juridique des compositeurs : droits d'auteur, de représentation, de diffusion
- Les règles juridiques applicables aux contrats d'engagement des musiciens
- Droits de reproduction (partition), clauses contractuelles (exclusivité, cession des droits, rémunération)
- Le droit et les traductions (musique vocale, livrets d'opéra, textes critiques)
- Règles juridiques applicables aux partitions musicales (y compris numériques)
- Droits liés au numérique : œuvres enregistrées, captations audio/vidéo

Aspects institutionnels

- Rôle du ministère de la Culture : histoire du ministère, missions, mise en œuvre de politiques culturelles dans le domaine de la musique, depuis l'origine du ministère, droit administratif, égalité hommes-femmes, règles juridiques.
- Règles d'entrée et de fonctionnement au(x) institutions musicales (Conservatoires, théâtres, orchestres, etc.)
- Règles juridiques applicables aux concours (Prix de Rome, etc.)
- Règles des sociétés musicales et associations culturelles
- Cadre juridique des événements politiques et culturels officiels
- Statut juridique des concerts publics et festivals
- Règles juridiques des financements publics

Le colloque accueillera des présentations en français et en anglais, en présentiel. Toutefois, une participation à distance pourra être envisagée. En complément des communications académiques classiques d'une durée de 20 minutes, des formats innovants sont vivement encouragés, en résonance avec la thématique du colloque — notamment des tables rondes avec des professionnel·le·s du monde de la musique et du droit.

Journée 1 : 19^{ème} siècle (9 avril 2026)

Journée 2 : 20^{ème} siècle (10 avril 2026)

Les propositions (500 à 1500 mots), accompagnées d'une notice biobibliographique, devront être envoyées avant le **30 septembre 2025** à :

- anastasiia.horn@univ-lorraine.fr
- thierry.tauran@univ-lorraine.fr

Les propositions seront évaluées par le comité scientifique. Les résultats seront communiqués en octobre 2025. Une publication est envisagée à l'issue du colloque.

Comité d'organisation

- Anastasiia SYREISHCHIKOVA-HORN (Université de Lorraine, CRUHL)
- Thierry TAURAN (Université de Lorraine, Institut François GénY)

Comité scientifique

- Yannick SIMON (Université Toulouse-Jean Jaurès, LLA- Créatis)
- Anastasiia SYREISHCHIKOVA-HORN (Université de Lorraine, CRUHL)
- Thierry TAURAN (Université de Lorraine, Institut François GénY)
- Jean-Luc PIOTRAUT (Université de Lorraine, Institut François GénY)

Call for Papers

International symposium – University of Lorraine, Metz, April 9-10, 2026

Background

The aim of this symposium is to establish an initiative (the first of its kind in France, to our knowledge) bringing together legal specialists and experts in musicology and music to explore the multiple interactions between these disciplines. Taking a decidedly interdisciplinary approach, this event will highlight the legal issues that have shaped musical creation, dissemination, and protection from the 19th to the 20th century.

This symposium seeks to address key themes essential to understanding the relationships between Music and Law, focusing notably on the rights of composers and performers, regulations governing music publishing, and the growing impact of digital technologies on the musical field. Emphasis will be placed on the legal protection of musical works and the contractualization of artists' engagements, as well as the specific clauses of publishing contracts ensuring creators' recognition and remuneration. Topics will also cover combating discrimination in the musical world (e.g., based on gender, age, origin, nationality, legal status, etc.), particularly through access restrictions to positions, competitions, or training programs.

Special attention will be given to challenges posed by digital technologies, including rights related to recorded works, new forms of reproduction and distribution of scores, and legislative developments concerning audio and video recordings.

We are currently witnessing a revolution in digital and web technologies with significant effects on works and the music industry. This transitional period introduces new actors in music creation and dissemination, challenging traditional rules found in intellectual property law (online services, streaming music, download platforms, e-commerce, etc.). Copyright law, particularly regulated in France by law no. 57-298 of March 11, 1957, on literary and artistic property, is being deeply tested. The protection of musical works must adapt accordingly.

The goal is to reconcile the interests of those who "bring music to life" (composers, performers, producers, broadcasters, media, audiences) through reflection on the existence and protection of the "musical fact" by ever-evolving legal rules. Technological progress impacts art, copyright, and related rights, fuelling numerous legal debates. Faced with such global and irreversible changes, 19th and 20th-century musicians would likely have felt fear and surprise: a modernity offering unprecedented and undeniable advantages but also posing threats to the creation of works and the protection of composers and artists. The trajectories and struggles of musical world actors in the 19th and 20th centuries will provide enlightening examples, enriching reflection on contemporary challenges in intellectual and artistic property.

By combining perspectives from jurists and musicologists, this conference aims to contribute to a better understanding of the normative and institutional frameworks that structure music and its evolution through the 19th and 20th centuries.

The conference will address these issues through the following themes:

Artistic Aspects

- The legal notion of artist-author, composer
- Legal protection of composers: copyright, performance, dissemination rights
- Legal rules applicable to musicians' engagement contracts

- Reproduction rights (scores), contractual clauses (exclusivity, rights transfer, remuneration)
- Law and translations (vocal music, opera librettos, critical texts)
- Legal rules applicable to musical scores (including digital formats)
- Digital rights: recorded works, audio/video recordings

Institutional Aspects

- Role of the Ministry of Culture: history of the ministry, missions, implementation of cultural policies in the field of music since its creation, administrative law, gender equality, legal rules.
- Rules for entry and functioning of musical institutions (conservatories, theaters, orchestras, etc.)
- Legal rules governing competitions (Prix de Rome, etc.)
- Legal framework of musical societies and cultural associations
- Legal framework of official political and cultural events
- Legal status of public concerts and festivals
- Legal rules of public funding
- Role of the Ministry of Culture

The symposium will welcome presentations in French and English, held in person. Remote participation may be considered. In addition to standard academic presentations of 20 minutes, innovative formats are strongly encouraged, especially roundtables with professionals from the music and legal fields.

Day 1 : 19 century (9 April 2026)

Day 2 : 20 century (10 April 2026)

Proposals (500 to 1500 words), accompanied by a brief biobibliographical note, should be sent before **September 30, 2025** to:

anastasiia.horn@univ-lorraine.fr

thierry.tauran@univ-lorraine.fr

Submissions will be reviewed by the scientific committee. Results will be announced in October 2025. A publication is planned following the conference.

Organizing Committee

Anastasiia SYREISHCHIKOVA-HORN (University of Lorraine, CRULH)

Thierry TAURAN (University of Lorraine, Institut François GénY)

Scientific Committee

Yannick Simon (Université Toulouse-Jean Jaurès, LLA- Créatis)

Anastasiia SYREISHCHIKOVA-HORN (University of Lorraine, CRULH)

Thierry TAURAN (University of Lorraine, Institut François GénY)

Jean-Luc PIOTRAUT (University of Lorraine, Institut François GénY)

Bibliographie indicative / Indicative Bibliography

- ANCEL, Bruno, « Intelligence artificielle et musique en droit comparé : simple copie ou véritable création ? », *Revue Lamy droit de l'immatériel*, n° 206, 1 août 2023, p. 29–33.
- BASIRE, Yann ; LE GOFFIC, Caroline, *L'essentiel du droit de la propriété littéraire et artistique*, Gualino, La Base Lextenso, 2023.
- CHABAUD, Matthieu, « Le rôle de l'éditeur musical », in : *Le numérique bousculant le droit de la musique*, actes du colloque du CEJEN, Université Panthéon-Assas, 10 novembre 2022, *Légipresse*, n° HS68, 31 juillet 2023, p. 39–48.
- COSTES, Lionel, « Signature d'un accord "historique" pour la rémunération des artistes-interprètes dont la musique est diffusée en ligne », *Revue Lamy droit de l'immatériel*, n° 193, 1 juin 2022, p. 11–12.
- DAVERAT, Xavier, *Droit de la propriété littéraire et artistique*, Paris, Numérique Premium, 2019.
- GAUCHER, Jérôme, « Le versement des droits d'auteur », in : *Le numérique bousculant le droit de la musique*, actes du colloque du CEJEN, Université Panthéon-Assas, 10 novembre 2022, *Légipresse*, n° HS68, 31 juillet 2023, p. 31–38.
- GAUTIER, Pierre-Yves ; BLANC, Nathalie, *Droit de propriété littéraire et artistique*, Paris, LGDJ, 2021.
- GLINEUR, Cédric ; CARVAIS, Robert, *L'État en scènes, Théâtres, opéras, salles de spectacles du XVIe au XIXe siècle : aspects historiques, politiques et juridiques*, Paris, Éditions du Ceprisca, 2018.
- JOUX, Alexandre, « Marché mondial de la musique : le succès du streaming se confirme : TikTok sur le banc des accusés », *La Revue européenne des médias et du numérique*, n° 69–70, 21 mars 2024, p. 88–90.
- LEROY, Dominique, *Histoire des arts du spectacle en France : aspects économiques, politiques et esthétiques de la Renaissance à la Première guerre mondiale*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- MENGER, Pierre-Michel (dir.), *Le talent en débat*, Paris, PUF, 2018.
- MENGER, Pierre-Michel, *Portrait de l'artiste en travailleur : métamorphoses du capitalisme*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
- NOUAL, Pierre, « Benois, Ravel et la SACEM : imbroglio juridique sur la titularité du Boléro », *Revue Lamy droit de l'immatériel*, n° 218, 1 octobre 2024, p. 13–16.
- NOUAL, Pierre, « Interprétation extensive de la notion de "rassemblement exclusivement festif à caractère musical" », *AJ Collectivités territoriales – AJCT*, n° 10, 1 octobre 2024, p. 568–569.
- PFISTER, Laurent, « Le talent artistique saisi par le droit : quelques enseignements tirés des sources du XIXe siècle », in : MENGER, Pierre-Michel (dir.), *Le talent en débat*, Paris, PUF, 2018, p. 183–228.
- PIOTRAUT, Jean-Luc, *Droit de la propriété intellectuelle*, Paris, Ellipses, 2024.
- PRÉVOT, Guillemette, « Profession : artiste. Une histoire des hésitations doctrinales et jurisprudentielles face à une qualification socio-professionnelle (1804–1919) », *Hypothèses*, n° 25, 2025, p. 195–216.
- SZENDY, Peter, *Écoute, une histoire de nos oreilles*, Paris, Éditions de minuit, 2001.
- SIMON, Yannick, *La Sacem et les droits des auteurs et compositeurs juifs sous l'Occupation*, Paris, La Documentation française, 2000.
- SIMON, Yannick, « La Sacem et les enjeux de la gestion du droit d'auteur », in : CALLU, Agnès ; ÉVENO, Patrice ; JOLY, Hervé (dir.), *Culture et médias sous l'Occupation. Des entreprises dans la France de Vichy*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2009, p. 259–270.
- SIMON, Yannick, « La Sacem et l'étatisation du droit d'auteur », in : CHIMÈNES, Myriam (dir.), *La vie musicale sous Vichy*, Bruxelles, Complexe / IHTP, 2001, p. 53–67.
- TOUZEIL-DIVINA, Mathieu (dir.), *Entre Opéra et Droit*, Paris, LexisNexis, 2020.
- VERREY, Arnaud, *Le droit selon la musique*, Thèse de doctorat, Université Paris II Panthéon-Assas, sous la direction de Philippe Malaurie.
- VIVIEN, Auguste ; BLANC, Edmond, *Traité de la législation des théâtres ou Exposé complet et méthodique des lois et de la jurisprudence relativement aux théâtres et spectacles publics*, Paris, Brissot-Thivars, 1830.